

Sorties de crise : Solidarité économique en tant que fondement pour une Europe à venir

**Document pour le colloque de recherche « La crise de l'UE et l'avenir de l'Europe »
A Stuttgart, le 3 mai 2014.**

Harald Spehl

1. Endettement de l'État

L'ensemble de la dette des États (état de la dette) dans l'Eurozone, rapportée au PIB est montée de 70% en 2008 à 93% en 2013. Les quotes-parts des États individuels sont très différentes : par exemple, 23,1% au Luxembourg, 73,5% aux Pays-Bas, 93,5% en France, 93,9 % en Espagne, 123,7% en Irlande, 129% au Portugal et 175,1% en Grèce, à la fin de l'année 2013 (Eurostat).

Jusqu'à présent, il n'y a aucune discussion dans l'UE au sujet de la diminution de la dette totale étatique. Il s'agit beaucoup plus de la nécessité et des possibilités de limiter l'augmentation des états de dette et de refinancer l'endettement existant à des conditions supportables.

Pour cela des voies très diverses ont été ici empruntés ou selon le cas proposées :

- Consolidation interne de l'économie et des finances des États, dont le refinancement au marché des capitaux n'est plus possible dans des conditions supportables ;
- Protection des états en crise par des fonds de garantie européens ;
- Déclaration de la BCE, le cas échéant d'acheter des emprunts d'État des États de l'UE sur le marché.
- Dépense des EUROBONDS, pour atteindre avec cela des conditions homogènes pour les états de l'UE.
- Les États en crise se retirent de l'espace européen et consolidation dans le cadre d'un retour à une monnaie nationale.

Avec tous ces mesures, ou selon le cas propositions, est purement et simplement une gestion de dette. Les charges des budgets publics en cours à cause des paiements d'intérêts, qui ne se trouvent pas à la disposition pour d'autres dépenses de l'État demeurent existantes.

Le montant de ces paiements d'intérêts est en outre dépendant de l'évolution sur le marchés des capitaux et recèle des risques considérables, lorsque les taux remontent. Enfin, avec les paiements d'intérêts est associée une « redistribution de bas en haut ».

Un changement n'est à atteindre qu'au moyen d'une réduction de l'endettement général. Selon les résolutions de l'UE tous les États sont censés limiter leur état d'endettement à 60% du PIB. Un premier pas vers cela c'est la réduction de l'endettement nouveau net, qui est essentielle pour la réduction de la dette. Diverses propositions existent ici :

- Annulation de dette
- Accords avec les créanciers sur des réductions de dette
- Amortissement à partir des recettes fiscales courantes
- Amortissement à partir de nouveaux impôts — impôts sur la fortune, impôts à la source
- Amortissement par l'utilisation du gain de création monétaire par l'introduction de « plein argent »
- Amortissement au moyen de péréquation (répartition des charges).

Thèses

La diminution de l'endettement global est nécessaire dans de nombreux États européens, pour amoindrir les risques et les charges sur les budgets des États. L'attente de rendre possible un amortissement au moyen de taux de croissance élevé est illusoire. La diminution n'est pas censée réussir suit à un taux d'inflation plus élevé, ni au moyen d'épargnes sur d'autres postes de dépenses, donc la réduction du taux d'endettement nouveau a la priorité.

Les suppressions de dette sont problématiques et ne devraient s'ensuivre qu'en cas extrême (Grèce), meilleurs sont les accords conclu sur la réduction des dettes mais devraient être difficiles à atteindre.

La réduction de dette devrait réussir par une imposition sur la fortune, mieux encore au moyen d'une charge pesant sur les grandes fortunes sous forme de compensation des charge selon le modèle des réglementations correspondantes mises en place en Allemagne, après la seconde Guerre mondiale.

2. Différences régionales du bien-être, déséquilibre du bilan de production

Bien-être national et régional et différences de développement mesurés à la grandeur distinctive PIB/habitants ont au sein de l'UE — et à chaque fois avec des situations nouvelles lors des élargissements de l'UE — ont tendancielleme nt baissé jusqu'à la crise financière et économique à partir de 2008. Outre la croissance économique, la convergence est un but déclaré des États nationaux comme des institutions européennes.

Depuis la crise, les différences de développement se sont dramatiquement aggravées. Dans les États en crise avant tout, on en est arrivé au chômage de masse et à la perte de revenu en masse. L'instrument traditionnel de réduction des disparités existantes est la politique régionale de l'UE. Avec ses instruments sont encouragés, dans les États et régions peu développés de l'UE, de s investissements et mesures visant à une augmentation de la qualification des êtres humains. Avec cela est censée être renforcée la capacité de production et de concurrence dans les régions encouragées et atteint avec cela un rajustement du niveau de bien-être.

Que cette politique fut couronnée de succès dans le passé, tout le monde en convient. Ce qui pose problème c'est de savoir si elle pourra aussi intervenir encore dans les années qui viennent, puisqu'en particulier les États en crise doivent développer de nouveaux modèles de développement et auront des problèmes avec le cofinancement national.

À cela se rajoute le fait q' à l'intérieur des États nationaux il a des disparités de développement régional considérables et dans de nombreux États, on constate une polarisation croissante de la répartition des revenus et des fortunes.

Le domaine de la politique salariale et sociale se maintient mais, jusqu'à présent, de manière prépondérante sous la responsabilité des États nationaux. Il y a donc ici aucune réelle solidarité économique européenne.

À l'exemple de l'Allemagne, on peut décrire ce qui résulte de l'intention, dans le cadre d'une monnaie nationale, d'atteindre une équivalence des conditions de vie au moyen d'une solidarité sociale et économique.

Lors de toute discussion ou controverse sur la configuration juste, il est incontestable qu'au-delà d'une structure politique régionale, il doit y avoir des transferts entre *Länder* fédéraux avec capacités de production différentes sous la forme d'une compensation financière. Cela s'est révélé ne toute netteté une fois encore lors de la réunification des deux États allemands, et conduit à des flux financiers élevés d'Ouest en Est. En outre il est incontestable qu'il doit y avoir une garantie de standard social minimal pour tous les êtres humains en Allemagne. Ici aussi l'arrangement est de nouveau l'objet de controverses sociétales et politiques et s'étend de la réglementation actuelle avec l'ALG I et II sur le salaire minimum, couverture de base, jusqu'à la proposition d'une allocation de base inconditionnelle.

Ces aspects d'une solidarité économique et sociale deviennent à peine discutés dans l'UE, sur la base de d'hésitations, scrupules et interrogations de principe, qui concernent la transposition pratique.

Thèse :

La politique régionale orientée sur la croissance de l'UE se heurtera dans les années qui viennent à des limites. Elle doit être complétée par des éléments d'une politique de compensation et de redistribution européennes.

Dans les dernières années se sont développés des soldes de bilans productifs positifs (avant tout en Allemagne) et négatifs (dans les pays en crise), lesquels ne peuvent être rééquilibrés par une monnaie homogène au moyen de réévaluation ou dévaluation.

Avec l'introduction de l'Euro, ces évolutions possibles n'ont pas été prises en compte. Les propositions quant à la façon dont on peut aller à la rencontre de ces faux développements, s'étendent depuis les programmes nationaux de consolidation en cours jusqu'à la revendication que les pays déficitaires devraient quitter l'espace européen et réintroduire leur monnaie nationale et dévaluer.

Thèse :

Dans ce domaine les égoïsmes nationaux reviennent fortement en usage. Il manque un mécanisme de compensation qui force aussi bien les pays en excédent que les pays en déficit, à prendre des mesures s'attaquant au déséquilibre. Le plan de Keynes, qui ne put pas s'imposer au niveau international après la seconde Guerre mondiale, peut donner des indications pour cette reconfiguration. Au-delà, l'établissement d'une politique de redistribution européenne est nécessaire.

3. Aspects fondamentaux

Les représentations et propositions pour l'évolution ultérieure de l'UE et de l'Europe sont très diverses et controversées. Le spectre va de la revendication d'une re-nationalisation de la politique européenne, associée à une restriction des compétences sur le plan de l'UE, jusqu'à l'exigence de poursuivre conséquemment la voie vers la formation d'un État européen global.

Le concept d'une économie de marché, gouverné par la concurrence et fondé sur le droit de propriété privée des moyens de production, repose à la base de la plupart de perspectives de développement avancées.

Thèses :

Pour l'évolution ultérieure de l'UE et de l'Europe des alternatives à l'État unitaire et à l'économie de marché fondée sur la concurrence doivent être introduites dans le débat. Une d'elle est la *Dreigliederung*, qui mène à la proposition de décentraliser les trois domaines sociaux — culture (au sens large), État et politique, économie — et de les organiser selon des principes convenables à chacun de ses domaines[strictement, car ce ne sont jamais à chaque fois les mêmes principes, *ndt*].

Pour cela des propositions ont été élaborés au sein de l'*Institut pour les questions sociale du présent*, qui ont été introduites au débat.

Sozialimpulse n°1/2014.

(Traduction Daniel Kmiecik)